



COMMUNIQUÉ

Mercredi 26 juin 2024

France Galop présente l'élaboration de son Plan stratégique 2030

Mardi, le Comité puis le Conseil d'administration de France Galop se sont réunis sur l'hippodrome de Saint-Cloud. L'occasion pour la direction générale de présenter la méthodologie et le calendrier du **Plan stratégique 2030**, qui sera lui-même dévoilé en octobre. « *Ce plan très ambitieux vise à faire des courses au galop un incontournable du sportainment (sport et divertissement), explique Elie Hennau, directeur général de France Galop. En partant du client, nous voulons apporter les améliorations nécessaires à l'offre, afin de « réveiller cette belle endormie » que sont les courses pour les replacer au premier plan dans le cœur et l'imaginaire des Français !* » Replacer les courses au galop dans le cœur des Français était l'un des principaux engagements de campagne de Guillaume de Saint-Seine.

Pour construire son Plan 2030, France Galop a identifié trois segments : Clients (public des hippodromes, parieurs) / Membres (propriétaires) / Acteurs des courses (socioprofessionnels). Et pour chacun de ces segments, les premiers travaux ont permis de définir d'une part de premières orientations stratégiques et d'autre part quelques initiatives à mener rapidement. Après la phase de définition des actions et d'allocation des budgets ad hoc, France Galop ajustera, en fonction des besoins, son organisation pour assurer la meilleure réalisation du Plan 2030.

Il s'agit d'avancer à bon rythme, avec un plan dont les premières actions verront le jour dès octobre 2024. Et aussi d'associer le maximum d'intervenants : institutionnels (Fédération nationale, Afasec, GTHP, Equidia, PMU), salariés de France Galop et acteurs des courses.

Bien évidemment, le plan stratégique sera pleinement articulé avec les autres travaux en cours : rénovation de l'hippodrome d'Auteuil, optimisation du calendrier et de l'articulation des hippodromes, réflexion au sujet de l'optimisation des centres d'entraînements, Plan obstacle, Plan propriétaires (tel que présenté il y a quelques semaines, enrichi d'une approche à 360° visant à conquérir plus de propriétaires étrangers) et Plan entraîneurs (à démarrer avec les entraîneurs).

« *Dans la construction stratégique du Plan, tout partira du client (public hippodromes, parieurs, propriétaires) car la priorité est de conquérir et de fidéliser de nouveaux clients, a expliqué Elie Hennau. Toutes les actions seront pensées pour permettre la réalisation de cet objectif vital pour la filière.* »

Au cours du Comité, quelques propositions d'orientations stratégiques et d'actions ont été présentées :

- **Public (Clients)** : starifier les athlètes (chevaux/jockeys) et théâtraliser l'hippodrome pour garder des émotions tout au long de la journée (compétition et storytelling) ; définir un plan média pour réveiller l'imaginaire et promouvoir la filière...
- **Parieurs (Clients)** : optimiser l'expérience des parieurs sur les hippodromes, pour améliorer la conversion du public en parieurs mais aussi l'expérience en dehors des hippodromes...
- **Propriétaires** : outre le Plan propriétaires dont les grandes lignes ont déjà été présentées, il y a aussi l'idée de développer une logique de « club » (segmentation), de membership, avec des avantages et des incitations pour faire participer positivement les propriétaires au mouvement d'ensemble ...
- **Socioprofessionnels** : faire évoluer la relation entre France Galop et les socioprofessionnels en une relation de partenaires, en associant plus fortement les professionnels aux actions de France Galop, ce qui repose sur une confiance et des engagements réciproques...
- **Filière** : installer l'orientation client et une culture client dans la filière ; améliorer l'alignement et la coopération dans la filière (approche « One France Galop ») ; concentrer France Galop sur ses missions clés et renforcer la culture managériale / performance au sein de la société-mère...

Le Comité de France Galop a par ailleurs approuvé les comptes 2023 à l'unanimité.

Les membres du Comité ont aussi pu entendre Tanguy Courtois sur le travail de veille législative et de lobbying mené par l'Institution auprès des pouvoirs publics et des politiques. Le sujet avance très positivement.

Enfin, l'association Au-Delà Des Pistes (ADDP) est intervenue notamment pour rappeler l'importance que tous participent à la reconversion des chevaux, un élément essentiel pour notre activité, avec la possibilité de souscrire au 1/1000^e prélevés sur les gains.

VIDÉO - Guillaume de Saint-Seine, Président de France Galop, et Elie Hennau, Directeur Général, présentent le Comité : [Cliquez ici](#)





Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89